

Image not found or type unknown



Litige avec un garage automobile

Par **marazzani**, le **19/04/2009** à **16:29**

Bonjour biens chers membres,rnj'ai amené mon véhicule WV touareg aà la concessionWV d'aix en provence le 16 mars afin d'avoir leur avis sur un léger bruit intermittent,ainsi que pour faire resserrer le frein à main.rnLe soir même,au moment de récupérer mon véhicule,le chef du SAV m'apprend que lors des tests effectués,ma direction assistée s'est cassée.rnDepuis, ma voiture est immobilisée au garage.rnCe dernier est-il responsable de la casse,doit-il prendre en charge la réparation?rnSi oui comment faire pression sur lui,ou comment l'y contraindre?rnMerci pour vos réponsesrnDidier